

Melodrammi da rappresentarsi in musica ou drames en musique (Ancône, 1647, in-4°) ; une pastorale tragi-comique intitulée : *Imeneo* (Bologne, 1641), etc. Enfin on a de lui : *Della fortuna d'Erosmando e Florida*, *istoria* (1642), etc. — Son fils, Pierre BONARELLI DELLA ROVERE, s'adonna comme lui à la poésie dramatique, et accompagna en France, en 1640, le légat Mazarini. On a de lui un recueil de pièces de théâtre, sous le titre de : *Poesie drammatiche* (Rome, 1655). Il a publié aussi *Poesie liriche* (Ancône, 1655), et *Discorsi accademici* (Rome, 1658).

BONAROTE s. f. (bo-na-ro-te). Bot. Syn. de PÉDEROTE.

BONART ou **BONNART** (Jean), chirurgien français, mort en 1638. Il fut prévôt de l'ancien collège de chirurgie de Paris, et publia, entre autres ouvrages : *La Semaine de médicaments observés des chefs-d'œuvre des maîtres barbiers de Paris* (Paris, 1629, in-8°), livre dans lequel il donne une idée des connaissances exigées pour la maîtrise, dans l'ancienne communauté de Saint-Côme.

BONASE s. m. (bo-na-ze — du gr. *bonasos*, bœuf sauvage). Mamm. Nom donné par les anciens à un taureau sauvage que Buffon croit être le bison. Aujourd'hui, section du genre bœuf, qui comprend le bison et l'aurochs : *Le groupe des BONASES est caractérisé surtout par la présence de plus de treize paires de côtes.* (A. Geoffr.-St-Hil.)

— **Encycl.** Longtemps on a confondu ou réuni l'aurochs et le bison, qui composent le groupe zoologique des *bonases*. L'aurochs est le seul qui se voie encore à l'état sauvage, en Europe ; on ne le trouve plus que dans les forêts de la Moldavie, dans celles de Grodno et dans quelques autres parties de l'empire russe. Le bison se rencontre dans certaines contrées de l'Amérique du Nord ; il est originaire des plaines du Missouri. L'aurochs a quatorze paires de côtes, et le bison en a quinze. Dans l'un et l'autre, la partie antérieure du corps est tellement grossie par les apophyses épineuses et les muscles qui les recouvrent, que la partie postérieure semble grêle. Dans ces *bonases*, les orbites sont très-saillantes, et le front, fuyant sur les côtés, légèrement bombé. La moitié antérieure du corps est couverte d'une épaisse fourrure de poils grossiers, qui forment d'énormes crinières chez les vieux mâles, et leur donnent un aspect redoutable. Cette fourrure est composée en dessus de longs poils roides, très-rudes, et par-dessous d'une laine fine et douce. Ils portent aussi sur leur menton une touffe de poils qui rappelle ce qu'on voit dans le genre des chèvres. La queue du bison est courte et garnie inférieurement d'un bouquet de poils assez allongés. Les cornes des mâles sont très-fortes, mais courtes ; leur forme peut être comparée à celle d'un croissant. Chez les femelles, les cornes sont plus légères, la bosse du dos est moins sensible, la crinière rudimentaire, et la barbe du menton moins longue. La couleur des bisons est d'un brun noirâtre. Le naturel de ces animaux est farouche ; les mâles sont très-dangereux quand ils sont attaqués. Pour combattre, les mâles se rangent en cercle et présentent leurs cornes aux agresseurs, tandis que les femelles et les veaux sont réunis au centre. Ces animaux, répandus jadis dans presque toutes les parties des États-Unis, ne se montrent plus que sur un petit nombre de points. A mesure que l'homme avance dans les terres, les troupeaux de bisons se retirent. On en voit encore de nombreux qui émigrent, suivant les saisons, pour trouver leur nourriture, dans les territoires du Missouri et de l'Arkansas, que les Indiens habitent presque seuls. Pendant la saison chaude, les bisons vivent dans les savanes ; l'hiver, ils se retirent dans les forêts. On dit que ces animaux, dont la force est considérable, ont été employés aux travaux agricoles ; mais pour cela, il faut s'empêcher des bisons jeunes, qui, quoique farouches, s'assouplissent aux exigences du travail. Les taureaux d'Europe ne saillissent pas facilement les bisonnes ; mais les bisons n'hésitent pas à couvrir les vaches, et produisent des animaux qui, tenant des deux espèces, se reproduisent entre eux et avec les deux espèces qui leur ont donné naissance. Ce croisement est dangereux, car la parturition des vaches saillies par un taureau bison est très-pénible, et cause souvent la mort de la mère. A l'industrie le bison fournirait de la laine fine qu'il porte sous son poil ; à l'alimentation, sa viande, qui est de bonne qualité. Les bisons peuvent acquérir un poids de 800 à 1,000 kil. et donnent près de 75 kilogr. de suif. La hanche et l'épaule paraissent être les meilleurs morceaux, quoique certains voyageurs regardent la bosse comme la partie la plus délicate.

BONASIE s. f. (bo-na-zî — du gr. *bonasos*, taureau sauvage). Ornith. Genre d'oiseaux gallinacés, qui comprend la gelinotte. — Bot. Syn. d'AGRIPAUME.

BONASIO ou **BONASIA** (Bartolommeo), sculpteur et peintre italien, né à Modène, mort vers 1527. Il était très-habile à travailler le bois et excellait particulièrement dans les ouvrages de marqueterie. Roland de Virloy, dans son *Dictionnaire d'architecture*, cite comme un chef-d'œuvre les stalles du chœur de l'église des Augustins de Modène, dans lesquelles Bonasio a introduit des arabesques, des animaux et d'autres figures d'un style

très-originaux. Lanzi parle aussi avec éloges d'un tableau exécuté par cet artiste pour le couvent de Saint-Vincent, dans sa ville natale.

BONASONE (Giulio), peintre et graveur italien, né à Bologne vers 1510, mort à Rome après 1572. Il fut élève, pour la peinture, de Lorenzo Sabbatini, mais il eut peu de mérite en ce genre, et n'exécuta d'ailleurs qu'un petit nombre de tableaux. Il s'adonna principalement à la gravure, dont il apprit les principes sous la direction du célèbre Marc-Antoine Raimondi. Il se montra habile dans le dessin des figures ; mais il traita avec négligence les autres parties de ses compositions, particulièrement le feuillage des arbres. Il dut avoir, d'ailleurs, un faire très-expéditif, car on lui attribue plus de 350 estampes. Dans ce nombre, on distingue : la *Création d'Eve*, *Judith*, *Jésus expirant*, une *Piété*, une *Sainte Famille*, un *Prophète* et une *Stygille*, le *Jugement universel*, d'après Michel-Ange ; la *Bataille de Constantin contre Maxence*, la *Sortie de l'arche*, la *Coupe trouvée dans le sac de Benjamin*, la *Sainte Famille au palmier*, la *Sainte Famille aux ruines*, *Sainte Cécile* et *quatre autres saints*, l'*Apparition du Christ à saint Pierre*, la *Toilette de Vénus*, *Vénus et Cupidon*, l'*Enlèvement d'Europe*, d'après Raphaël ; la *Marne dans le désert*, la *Sainte Famille*, le *Marriage de sainte Catherine*, la *Vierge*, *saint Bernardin* et *saint Jérôme*, *Circé*, d'après le Parmesan ; *Saint Georges combattant le dragon*, l'*Educateur de Jupiter*, *Neptune et la nymphe*, *Flora*, le *Temps*, d'après Jules Romain ; *Jésus au jardin des Oliviers*, la *Mise en croix*, la *Mise au tombeau*, le *Repos de la sainte Famille*, d'après le Titien ; *Saint Marc*, *Saint Paul prêchant*, *Saint Paul chassant le démon*, d'après Pierre et saint Paul guérissant un boiteux, d'après Pierro del Vaga ; la *Naissance de saint Jean-Baptiste*, d'après Giacomo Fiorentino ; le *Cheval de Troie*, d'après le Primatice ; *Clélie traversant le Tibre*, *Scipion blessé en combattant Annibal*, d'après Polidore Caldara. Bonasone a gravé beaucoup d'autres sujets de sa composition ou d'après des auteurs inconnus, notamment : les *Mystères de la vie et de la passion de Jésus-Christ* (suite de 28 pièces) ; les *Amours des Dieux* (20 pièces) ; l'*Histoire de Junon* (22 pièces) ; le *Triomphe de l'Amour* ; *Mercury et les filles d'Aglaure*, *Hercule emmenant les troupeaux de Géryon*, *Silène sur un âne*, *Jason et Médée*, des *Satyres* et des *nymphe se baignant* ; les portraits de Raphaël, de Michel-Ange, du cardinal Bembo, du pape Marcel II, de Philippe II, roi d'Espagne ; 150 pièces historiques ou allégoriques (quelques-unes d'après Raphaël, Michel-Ange, le Parmesan et Prospero Fontana), pour le livre d'Achille Bocchius, intitulé : *Symbolicarum questionum... libri quinque* (1555).

BONASSE adj. (bo-na-se — péjoratif de bon). Qui est d'une bonté, d'une bonhomie, d'une simplicité excessive : *Un homme bonasse. Il lui faut des gens bonasses. J'en aurais assez au bout de huit jours, de ces bonasses de paysans.* (E. Sue.) Il paraît que monsieur a entortillé madame ; elle est si bonasse, cette petite femme-là ! (T. Barrière.) Qui appartient aux personnes de ce caractère : *Un air bonasse. Je l'aurais déjà poussé si je lui avais trouvé quelque disposition, mais il a l'esprit si bonasse, cela ne vaut rien pour les affaires.* (Le Sage.) La figure bourgeoisement bonasse de Popinot avait acquis à leurs yeux sa physiognomie véritable. (Balz.) Enfin, la figure cruellement bonasse du bourreau dominait ce groupe. (Balz.)

— **Homonyme.** Bonace.

— **Antonymes.** Astucieux, fin, finasseur, finaud, finot, malin, matois, raffiné, retors, rusé, sournois, trigaud.

BONASSEMENT adv. (bo-na-se-man — rad. bonasse). Néol. D'une façon, avec un air bonasse : *En vous voyant ruisseler de pluie, elle vous dit BONASSEMENT : Est-ce qu'il pleut ?* (J. Rouss.) « Tout bêtement, tout simplement : *Il dit la lune BONASSEMENT, au lieu de l'astre des nuits.* (Balz.)

BONASSERIE s. f. (bo-na-se-ri — rad. bonasse). Néol. Caractère bonasse, bonhomie excessive, grande simplicité : *La BONASSERIE l'expose à tomber dans tous les pièges. Sale, déguenillé, sot et lourd, bafoué par ses camarades, il traina sa paresse et sa BONASSERIE sur les bancs de toutes les classes jusqu'à l'âge de dix-huit ans.* (E. Sue.)

BONASSIEUX (Jean-Marie), sculpteur français contemporain. V. BONASSIEUX.

BONATE s. f. (bo-na-te). Bot. Genre de plantes, de la famille des orchidées, comprenant une dizaine d'espèces, qui croissent dans l'Inde et dans l'Afrique australe. On dit aussi BONATÉE.

BONATI, bourg du royaume d'Italie, dans la principauté Citerior, district et à 35 kil. S. de Sala, près du golfe de Policastro ; 3,300 hab.

BONATI, **BONATO** ou **BONATTI** (Gui), astrologue italien, né à Florence, mort en 1596. Il s'acquit une assez grande célébrité par ses prétendues prédictions et par sa façon de vivre en dehors des habitudes générales, afin de frapper davantage l'imagination populaire. On raconte qu'au siège de Forlì par Martin IV,

il annonça au comte de Montferrat, par qui la ville était défendue, qu'il repousserait l'ennemi dans une sortie, mais qu'il serait blessé. L'événement justifia la prédiction de Bonati, qui acquit la faveur du duc et vit encore s'accroître sa réputation. Quelques années avant sa mort, il entra dans l'ordre des franciscains. Ses écrits sur l'astrologie ont été publiés sous le titre de *Liber astronomicus* (Augsbourg, 1491, in-4°).

BONATI (Giovanni), peintre italien, né à Ferrare en 1636, mort à Rome en 1681. Il sut gagner la faveur de Pie, cardinal-évêque de Ferrare, à tel point qu'il fut surnommé *Giovannino del Pio*. D'une santé délicate, il mourut jeune encore, après avoir passé les dernières années de sa vie sans pouvoir se livrer au travail. Ce peintre, fort estimé dans son temps, a laissé, entre autres tableaux, un *Saint Charles secourant les pestiférés*, qui se trouve au musée de Florence.

BONATI (Théodore-Maxime), célèbre ingénieur et médecin italien, né près de Ferrare en 1724, mort dans cette ville en 1820, étudia d'abord la médecine et se fit recevoir docteur, mais cultiva spécialement les mathématiques sous la direction de Battaglia. En 1759, il se rendit à Rome pour traiter de la réunion du torrent du Reno au fleuve du Pô, et surtout du dessèchement des marais Pontins, qui fut commencé d'après ses plans ; œuvre immense qui suffirait pour immortaliser le pontificat de Pie VI. Nommé professeur de mécanique et d'hydraulique à l'université de Ferrare, il se vit entouré de la confiance de tous les petits souverains de l'Italie, et exécuta avec succès toutes les opérations dont ils le chargèrent. Napoléon le consulta quelquefois, l'appela à un congrès convoqué à Modène, et lui conféra l'ordre de la Couronne de fer. Membre de l'Académie de Londres et de plusieurs sociétés savantes, Bonati était de plus correspondant de la première classe de l'Institut de France. Il n'a publié que des opuscules et des mémoires.

BONAVENTURA (Frédéric), savant italien, né à Ancône en 1555, mort en 1602. Le duc d'Urbino, François-Marie, fut son protecteur et lui confia diverses missions diplomatiques. On lui doit : *De natura partus octomestris, adversus vulgatum opinionem* (Urbino, 1600, in-fol.) ; *Anemologia, sive de causis et signis pluviarum, ventorum, serenitatis et tempestatis* (1594, in-4°) ; *De hippocratica anni partitione* ; *De monstris* ; *De castu maris*, etc. Ces derniers opuscules ont été publiés à Urbino (1627, in-4°).

BONAVENTURA (saint), un des grands théologiens du moyen âge, né en 1221 à Bagnara, en Toscane, mort à Lyon en 1274. Son vrai nom était Jean FINEZA. Pendant une maladie qu'il eut dans son enfance, sa mère le recommanda aux prières de saint François d'Assise, et, ravie d'une guérison inespérée, elle s'écria en italien : *O buona ventura!* (heureux événement !), d'où le nom de Bonaventure resta à l'enfant. Plus tard, ses panegyristes ont souvent trouvé dans ce nom matière à des jeux de mots, tels que celui-ci, par lequel un d'eux commence emphatiquement son éloge : « *Bona quæ in illo fuerunt, vel nunquam ante fuerunt in alio, nec nunquam alias VENTURA sunt.* » En 1243, Bonaventure, âgé de vingt-deux ans, entra dans l'ordre des frères mineurs, suivant le vœu de sa mère. On l'envoya étudier à l'université de Paris, où il eut pour maître le célèbre Alexandre de Hales. On dit que celui-ci, touché de la candeur et de l'innocence du jeune franciscain, disait : « Il semble qu'Adam n'ait point péché en lui. » Il professa successivement la philosophie et la théologie, et fut reçu docteur en 1255. L'année suivante, il fut élu général de son ordre dans un chapitre qui se tint à Rome. Ceux qui ont écrit les annales des frères mineurs louent beaucoup le zèle qu'il mit à resserrer les liens de la discipline dans cet ordre, où le relâchement commençait à s'introduire. Dans une lettre circulaire écrite en 1257 à tous les provinciaux et custodes, il se plaint de l'oisiveté qui règne dans les couvents, du goût des religieux pour une vie errante et vagabonde, de leur avidité pour les testaments. En même temps qu'il s'efforçait de ramener la régularité dans son ordre, il le défendait vigoureusement contre les attaques des docteurs de l'université de Paris, et écrivait dans ce but son *Apologie des frères mineurs* (*Apologia minorum*). En 1265, le pape Clément IV lui proposa l'archevêché d'York, qu'il refusa. Il fut nommé évêque d'Albano, et cardinal en 1273, par Grégoire X, qui lui devait en partie son élévation à la papauté. Appelé en 1274, par le pontife, au concile que ce dernier avait convoqué à Lyon pour la réunion de l'Eglise grecque, il y prononça le discours d'ouverture et y mourut peu de temps après, pendant la tenue du concile.

Saint Bonaventure contribua beaucoup à répandre le culte de la Vierge. Dans un chapitre général de son ordre, assemblé à Pise, il ordonna que tous les frères mineurs exhorteraient partout le peuple à prier la Vierge au signal de la cloche du soir. L'Eglise romaine trouva en lui un apologiste ardent de ses doctrines et de ses usages. Sixte IV, qui avait été franciscain, prononça en 1482 sa canonisation. Cent ans après, un autre franciscain, le célèbre Sixte-Quint lui rendit de nouveaux honneurs. Pie V, dominicain, avait

exalté saint Thomas et ordonné que l'on célébrât sa fête par un double office, à l'instar de celle des quatre grands docteurs de l'Eglise. Sixte-Quint, émule en tout de Pie V, voulut que le saint de son ordre fût mis au même rang que celui des dominicains. Dans une bulle écrite en 1587, il étendit à saint Bonaventure le décret rendu par Pie V en faveur de saint Thomas, et ordonna que saint Bonaventure soit désormais considéré et vénéré comme un des maîtres de la théologie.

Saint Bonaventure fut surnommé par son siècle *Doctor seraphicus*. Ce surnom semble marquer sa place parmi les théologiens mystiques ; c'est, en effet, le mysticisme qui domine dans ses travaux philosophiques et théologiques. L'union à Dieu, voilà pour saint Bonaventure le principe et la condition de la connaissance du vrai en toute chose. Cette union est un retour. L'homme avait été créé pour contempler la vérité directement, sans trouble et sans travail ; mais le péché d'Adam a rendu impossible cette contemplation immédiate. L'ignorance actuelle de l'homme n'est donc pas le résultat de sa nature véritable, mais celui d'une révolution qui s'est accomplie dans son être ; elle n'est pas la condition nécessaire de l'état de ses facultés intellectuelles, telles que Dieu les lui a données, mais l'état actuel de ses facultés est l'effet du péché originel. Ce n'est donc pas à une culture intellectuelle, toujours laborieuse et incomplète, qu'il faut demander la possession de la vérité, mais au rétablissement de la pureté la plus parfaite dans le cœur, au retour de l'homme aux véritables conditions qui l'unissaient à Dieu, dont il est maintenant séparé : opération toute pratique et que ne peut s'accomplir que par une vie pure, par la prière, par l'ardeur soutenue de l'amour et par de saints désirs. Les phases successives de ce retour de l'âme à Dieu sont présentées par saint Bonaventure comme les trois degrés d'une échelle. Dans notre condition actuelle, dit-il, l'ensemble des choses est l'échelle par laquelle nous nous élevons à Dieu. Parmi ces choses, il y en a qui sont les *vestiges* de Dieu : ce sont les corps, les objets matériels ; d'autres qui en sont les *images* : ce sont les esprits, les âmes. Nous commençons par saisir les vestiges de Dieu qui sont hors de nous ; cet acte s'appelle être introduit dans la voie de Dieu. Il faut ensuite que nous entrons dans notre âme pour y trouver l'image de Dieu ; c'est là entrer dans la vérité de Dieu. Il faut enfin que nous nous élevions au-dessus de nous-mêmes pour atteindre Dieu, le principe premier, le spirituel suprême : c'est là se réjouir dans la connaissance de Dieu. Ainsi l'observation extérieure est le premier degré de l'échelle, l'observation intérieure le second, la contemplation divine le troisième. A ces trois degrés répondent dans notre nature trois facultés : la *sensibilité*, l'*intelligence* et la *raison*. Tel est le résumé de la doctrine contenue dans un des principaux ouvrages de saint Bonaventure, l'*Itinerarium mentis in Deum*. Nous y noterons, sous la forme que le dogme chrétien imposait nécessairement à sa pensée, le rôle important, et selon nous incontestable, que saint Bonaventure fait jouer à l'état du cœur, c'est-à-dire à la passion et à la volonté dans la recherche du vrai et dans le résultat de cette recherche. On doit y remarquer aussi la distinction de l'intelligence et de la raison, qui se retrouvent en plus d'un système philosophique moderne.

Dans un autre ouvrage de saint Bonaventure (*Commentaires sur le livre des Sentences de Pierre Lombard*), nous trouvons, en faveur de l'immortalité de l'âme, des arguments qui méritent d'être cités : « *Toute âme raisonnable est destinée au bonheur suprême* ; personne n'en doute, tout le monde l'éprouve. Il suit donc que l'âme est immortelle ; car elle ne goûterait pas le bonheur suprême, si elle pouvait craindre de le perdre. Aucune bonne action ne demeure sans récompense, aucune mauvaise sans punition. Les choses, il est vrai, ne se passent pas ainsi dans cette vie ; la connaissance que nous avons de la justice de Dieu nous conduit donc nécessairement à admettre une autre vie. Lorsqu'un homme meurt, comme il le doit, plutôt que de commettre une mauvaise action, si l'âme n'était point immortelle, que deviendrait la justice de Dieu ? puisque, dans cette circonstance, une action irréprochable produirait le malheur de celui qui l'aurait accomplie. » Il est clair qu'il eût fallu d'abord mettre à l'abri de toute objection sérieuse ces deux prémisses : *Toute âme raisonnable est destinée au bonheur suprême ; Aucune bonne action ne demeure sans récompense, aucune mauvaise sans punition.*

Ailleurs, saint Bonaventure établit qu'à la connaissance de toute vérité se mêle implicitement l'idée du parfait, de l'infini, du nécessaire, c'est-à-dire de l'essence divine ; en d'autres termes, que la raison, faculté de s'élever aux idées nécessaires et immuables, de contempler Dieu, participe toujours en une certaine mesure aux opérations de l'intelligence. « La connaissance de l'imparfait, du négatif, dit-il, sans l'intuition du parfait, du positif, n'est pas possible. L'intelligence contient ainsi l'idée de l'essence divine ; elle ne peut être fermement convaincue d'une vérité, si elle n'est éclairée par une lumière immuable, n'étant pas immuable elle-même. Celui qui juge juge nécessairement en vertu d'une règle qu'il regarde comme véritable ; mais il ne peut être convaincu de la vérité de cette règle que parce qu'il reconnaît qu'elle est